



**Proposition d'attribution d'aides à la licence sportive et au titre de la pratique sportive compétitive amateur.
Proposition d'approbation de projets de conventions d'objectifs et de développement sportif à conclure avec le Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin et le Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin**

Rapport n° CP/2017/280

Service gestionnaire :
J530 - Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des aides à la licence sportive, des aides aux associations sportives ayant engagé une de leurs équipes ou des athlètes lors des championnats de France, ainsi que d'approuver les termes de projets de conventions d'objectifs et de développement sportif à conclure avec le Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin et le Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin.

La politique sportive du Département vise à favoriser la pratique sportive du plus grand nombre.

1. Aide à la licence aux comités et clubs sportifs

Le Département attribue, pour la saison sportive 2015/2016, une aide au fonctionnement selon les modalités suivantes et conformément à la décision rendue par l'Assemblée Plénière le 24 Avril 2015 (Délibération n°57) :

· Associations sportives :

- 5 € par licencié de moins de 18 ans ;
- les dossiers des associations pour lesquels le montant de subvention est inférieur à 100 € ne sont plus pris en compte.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions pour un montant de 53 135,00 € aux associations sportives figurant dans les tableaux joints en annexe.

2. Proposition d'attribution d'aides aux associations engagées dans des championnats de France amateurs : résultats et déplacements

En ce qui concerne les sports individuels, le Département soutient les associations sportives affiliées aux comités handisport et de sport adapté sous forme d'aides aux résultats sportifs (podiums) et aux déplacements (0,10 €/km).

Cette aide est versée à saison écoulée, en l'occurrence pour la saison 2016/2017. L'association Judo Club des Vosges du Nord entre dans le cadre de ce dispositif.

Les équipes de sports collectifs, quant à elles, ont bénéficié d'une aide aux déplacements (0,10 €/km), versée en début de saison 2016/2017, sur la base du calendrier officiel de la compétition. Elles peuvent être amenées à disputer des « play off » en cours de saison et à solliciter une aide complémentaire pour leurs déplacements.

C'est le cas pour les associations Société de Gymnastique Alsatia Neuhoef et Eurométropole Strasbourg Schiltigheim Alsace Handball (E.S.S.A.H.B).

Aussi, le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider de l'attribution de 3 subventions d'un montant total de 10 483,20 € correspondant à la saison 2016 - 2017, en faveur des bénéficiaires potentiels figurant dans les tableaux annexés.

Conformément aux délibérations prises en 2015 et 2016, ces aides seront réservées dorénavant aux associations sportives affiliées aux comités handisport et de sport adapté, à compter de la saison 2017/2018.

3. Proposition de projets de conventions d'objectifs à conclure avec le Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin et avec le Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin.

Lancée en 2011, la mise en place de conventions d'objectifs pluriannuelles 2012-2014 avec le mouvement sportif, a permis à 28 comités et ligues volontaires de contractualiser avec le Département du Bas-Rhin. Celles-ci, échues fin 2014, ont été reconduites annuellement en 2015, puis en 2016.

Le Conseil Départemental lors de sa session du 8 décembre 2016 a décidé du principe de reconduction des conventions d'objectifs pluriannuelles pour une durée de trois ans avec les comités départementaux, lors de leur renouvellement (Délibération n°CD/2016/155).

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes des projets de conventions pluriannuelles à conclure pour la période 2017/2019 et d'attribuer des subventions annuelles dans le cadre de conventions financières du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 au Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin et au Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin.

● le Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin

Le Comité Départemental de Basket-Ball du Bas-Rhin sollicite la poursuite de son partenariat avec le Département du Bas-Rhin pour les trois années à venir sur la base d'un programme d'actions entièrement revu.

Bilan des actions réalisées en 2016

Le Comité Départemental de Basket-Ball du Bas-Rhin fédère 111 clubs affiliés, représentant 15 371 licenciés, dont 8 371 jeunes de moins de 18 ans. La barre des 15 000 licenciés, franchie pour la première fois en 2016, a permis de renforcer la place du basket-ball en tant que deuxième sport collectif dans le Bas-Rhin.

Dans le cadre du soutien du Département au Comité Départemental de Basket-Ball du Bas-Rhin, une convention d'objectifs et de développement sportif a été conclue en 2012 pour accompagner le comité pour la période 2012/2014, reconduite en 2015 et 2016.

Dans ce cadre, le Département soutient les actions de développement mises en place par le comité, qui sont en adéquation avec les axes et objectifs de la politique sportive et de la politique jeunesse de Département.

L'association a poursuivi en 2016 cinq objectifs de développement :

- accompagnement et soutien des encadrants, dirigeants et bénévoles ;
- développement de la mutualisation entre les clubs ;

- découverte du basket-ball chez les jeunes et éducation par la pratique ;
- opération basket à l'école ;
- développement de la pratique dans le cadre du sport santé.

Le Comité organise depuis des années un tournoi de mini basket-ball (2 600 participants en 2016) et des actions de découverte de la pratique dans les écoles primaires de l'Eurométropole de STRASBOURG, de MORSCHWILLER, OTTERSWILLER, MARMOUTIER, KESKASTEL, HAGUENAU, OSTHOUSE et WESTHOUSE (83 classes, 2 125 élèves en 2016). Il remet à cette occasion aux professeurs des écoles un livret d'accompagnement (avec le logo du Département) leur donnant la possibilité de poursuivre l'action au-delà du cycle des six semaines.

Il s'est engagé dans le sport santé dans le cadre du label de la Fédération de Basket-Ball avec la formation d'animateurs sport santé et d'une convention conclue avec la Ville de STRASBOURG et l'Eurométropole de STRASBOURG sur le sport sur ordonnance.

Il a favorisé la formation des animateurs (49 en 2016) et des initiateurs (27). Il a mis en place six coopérations territoriales de clubs, avec l'objectif de mutualiser les moyens matériels et humains.

En 2016, le Département a attribué au comité un soutien global de 7 920 € pour l'ensemble de ces actions.

Projet d'actions 2017/2019

Le comité souhaite à présent, réorienter son projet vers le sport pour tous et le basket santé sur les trois années à venir, avec :

- une opération « *Basket au collègue* » ;
- la mise en place d'ateliers, de mini-jeux ainsi que des matchs dans différentes communes avec l'aide d'un club support associé, notamment dans les zones où le basket est moins pratiqué ;
- le développement de différentes formes de pratique, et pour tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap et les seniors, dans leurs structures d'accueil.

En 2016, le soutien du Département s'est élevé à 7 920 € et le comité sollicite pour mener à bien ces nouvelles actions sur les trois années à venir, une aide à hauteur de 10 000 € par an, pour un budget annuel prévisionnel estimé à 25 000 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer au Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin une subvention de 8 500 € pour 2017 et :

- d'approuver les termes du projet de convention pluriannuelle d'objectifs à conclure entre le Département et le Comité départemental de Basket-ball du Bas-Rhin pour la période 2017-2019 ;
- de décider que cette subvention de 8 500 € pour l'année 2017, sera versée selon les modalités suivantes :
 - une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
 - le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte-rendu d'exécution et compte-rendu financier).

La Commission thématique Enfance, Famille et Education a émis, le 8 Juin 2017 un avis favorable sur le projet d'attribution d'une aide départementale en 2017 à hauteur de 8 500 € en faveur du Comité départemental de Basket-ball du Bas-Rhin, tel que présenté dans l'annexe au présent rapport.

● Le Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin

Le Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin est affilié à la Fédération Française Sports pour Tous, nouvelle dénomination - depuis 2014 - de la Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne.

C'est une fédération multisports qui gère :

- des activités gymniques d'entretien et d'expression (stretching, danse, pilates ...) ;
- des activités de pleine nature (randonnées de proximité et d'orientation, marche nordique, VTT ...) ;
- des arts énergétiques (qi gong, tai chi, yoga ...) ;
- des jeux sportifs et d'opposition (arts martiaux, lutte éducative ...) ;
- des activités aquatiques (aquagym ...).

Son but est de faciliter l'accès à tous les sports de loisirs, dans un esprit convivial et ludique, encadrés par des animateurs compétents formés à ces pratiques.

Il a pour ambition de mettre à la disposition de tous, quel que soit leur niveau, une diversité de pratiques permettant de travailler à l'éveil physique des plus jeunes, de renforcer les relations parents-enfants, d'encourager l'affirmation de soi chez les adolescents, de favoriser la forme et le bien-être pour les adultes, de préserver le capital santé des seniors et de favoriser le mieux-être et l'autonomie des personnes âgées dépendantes. Il souhaite également prévenir et améliorer le bien-être et la santé de tous et mettre en place des projets éducatifs et sociaux autour du sport visant à favoriser l'intégration sociale, l'éducation et la citoyenneté. Solidarité, générosité et partage viennent compléter l'esprit « *Sports pour Tous* ».

Le Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin fédère 127 associations représentant 8 526 licenciés dont les plus âgés ont 91 ans, et a la particularité de réunir un public très féminin.

Aides antérieures

Jusqu'à présent, le comité n'a bénéficié, au titre du sport, que de l'aide à la licence : 4 802,70 € en 2013, 5 147 € en 2014 et 5 053 € en 2016.

En 2015, il n'avait pas fait de demande.

Il a également obtenu au titre de la politique de la Ville :

- 2 200 € en 2013 pour le projet « *Les jeux de l'Elsau* » ;
- 1 500 € en 2016 pour le programme « *Révolu'forme* ».

En 2016, le Comité Régional Sports pour Tous Grand Est a obtenu un financement à hauteur de 32 900 €, dans le cadre de l'appel à projet de la conférence des financeurs, lancé suite à la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, pour son « *Programme Intégré d'Equilibre Dynamique* » (P.I.E.D.) qui vise l'autonomie par l'activité physique chez les personnes âgées avec pour objectif de prévenir les chutes chez les seniors qui vivent à domicile ou en foyer logement.

Projet d'actions 2017/2019

Le comité vient d'achever l'élaboration d'un projet en phase avec les orientations du Département :

- œuvrant en direction des publics et des politiques prioritaires du Département ;
- entrant dans le champ des sports de nature ;
- concourant à l'animation territoriale.

Il poursuit cinq objectifs de développement dans le cadre des axes et objectifs de la politique sportive départementale :

- accompagnement et soutien aux associations et bénévoles dans la réalisation de leur projet afin de développer leur structure pour garantir une accessibilité à tous les publics ;
- développement des implantations d'associations dans les zones non pourvues, exemple le Grand Ried et l'Alsace Bossue ;
- poursuite de l'action « Révolu'forme » pour lutter contre la sédentarité et le surpoids des jeunes et des interventions dans les « Quartiers Prioritaires au titre de la Politique de la Ville » ;
- développement d'actions sport santé (diabetaction, cœur et forme) et d'actions en direction des seniors ;
- développement des activités de pleine nature : marche nordique, free-fit et la pratique dans le cadre du sport santé.

Le comité souhaite la conclusion d'une convention d'objectifs pluriannuelle et sollicite un soutien départemental annuel à hauteur de 10 000 € pour ce projet d'actions pour lequel il présente un budget annuel prévisionnel de 64 000 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer au Comité Départemental de Sports pour Tous du Bas-Rhin une subvention de 7 000 € pour 2017 et :

- d'approuver les termes du projet de convention pluriannuelle d'objectifs à conclure entre le Département et le Comité départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin pour la période 2017-2019 ;
- de décider que cette subvention de 7 000 € pour l'année 2017, sera versée selon les modalités suivantes :
 - une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
 - le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte-rendu d'exécution et compte-rendu financier).

La Commission thématique Enfance, Famille et Education a émis, le 8 Juin 2017 un avis favorable sur le projet d'attribution d'une aide départementale en 2017 à hauteur de 7 000 € en faveur du Comité départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin, tel que présenté dans l'annexe au présent rapport.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15261	65-6574-32	290 000,00 €	80 812,73 €	53 135,00 €
40465	65-6574-32	120 000,00 €	35 036,90 €	10 483,20 €
30301	65-6574-32	430 000,00 €	289 690,00 €	15 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 79 118,20 € selon la répartition suivante :

. 53 135,00 € au titre de l'aide à la licence sportive pour la saison 2015/2016 aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint ;

. 10 483,20 € au titre de l'aide aux Championnats de France (résultats et déplacements) aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint ;

. 8 500,00 € au Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 selon les modalités suivantes : une avance aux notifications des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues ;

. 7 000,00 € au Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 selon les modalités suivantes : une avance aux notifications des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues.

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des projets de conventions d'objectifs et de conventions financières à conclure pour la période 2017-2019, entre le Département et le Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin, et le Comité Départemental Sports pour Tous du Bas-Rhin et autorise son président à signer ces conventions.

Strasbourg, le 19/06/17

Le Président,



Frédéric BIERRY